



<https://latribunelibre.com/emploi/gestionnaire-de-paie-confirmé-f-h-45>

## Gestionnaire de paie confirmé F/H

### Description

Vous êtes responsable de la gestion complète des processus de paie pour les clients.

Responsabilités :

- Collecter, vérifier et saisir les données relatives à la paie (heures travaillées, congés, etc.),
- Etablir les bulletins de paie et les déclarations sociales,
- Gérer les dossiers administratifs liés à la paie (contrats, avenants, etc.),
- Conseiller les clients sur les questions liées à la paie et aux avantages sociaux.

### Qualifications

Qualifications requises :

- Expérience préalable en tant que Gestionnaire paie (au moins 3 ans) idéalement dans un cabinet d'expertise comptable.
- Excellentes compétences en communication et en relation client.

Si vous êtes passionné par la Paie, doté d'un excellent sens du service client et que vous recherchez une nouvelle opportunité enrichissante, envoyez-nous votre CV dès maintenant.

Avantages :

- Environnement de travail stimulant et collaboratif,
- Opportunités de formation continue,
- Package salarial compétitif.

### Organisme employeur

Hays France

### Type de poste

Temps plein

### Secteur

ACTIVITÉS DES AGENCES DE PLACEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

### Lieu du poste

60175, CREIL, CREIL, France

### Salaire de base

35000 € - Salaire de base  
42000 €

### Date de publication

23 octobre 2024 à 13:02

### Valide jusqu'au

22.11.2024